

GT Standard Paysage

Notes atelier n ° 1 sémantique

Atelier virtuel : 17/03/2023 - 14 h – 16 h 15

Liste des participants :

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| - Dominique Laurent | - Gilles Tallier |
| - Emilie Fleury-Jagerschmidt | - Pascal Lambert |
| - Alain Guglielmetti | - Caroline Guittet |
| - Estelle Alleman | - Céline Moquet |
| - Françoise Avril | - Julia Golovanoff |
| - Julien Defenouillère | - Stéphanie Doucet |
| - Arnauld Gallais | - Anne Faure |
| - Marie-Lise Vautier | - Vincent Charruau |

L'objectif de cet atelier est de discuter de quelques attributs portant les informations sémantiques des unités paysagères : typologie nationale et mots-clés (avec utilisation éventuelle d'un thesaurus).

Ces notes complètent la présentation (en annexe).

Remarques préalables

Discussion

- **Intérêt des attributs population, densité, altitude**

Ce sont des attributs qui ne sont pas propres au paysage ; on peut les dériver à partir d'autres couches externes de données ; il faudra aussi tenir compte de l'actualité (population) et cela obligera à faire des mises à jour. Point de vigilance : ne pas alourdir le Standard paysage de données déjà existantes qui peuvent être convoquées pour des manipulations ou des calculs.

Rappel de la décision prise lors de la réunion GT Standard du 27/01/2023

Il a été décidé de les inclure dans le modèle de données des UP car ces attributs peuvent servir à plusieurs utilisateurs : cela permet de factoriser le travail de dérivation de ces attributs. La phase de test permettra d'évaluer le rapport coûts-bénéfices.

- **Calcul de l'attribut population**

Les UP ne correspondent pas forcément aux limites administratives. Comment calculer la population ?

Le but est de calculer une population estimée et pas une population exacte. Il y a différentes méthodes, plus ou moins précises :

- Une façon simple mais grossière consiste à utiliser le prorata de la surface de l'UP située dans chaque commune
- Une méthode plus élaborée consiste à utiliser la couche des bâtiments et à répartir la population des communes au prorata du nombre de bâtiments dans chaque UP. On peut raffiner cette méthode en tenant compte de l'usage et du nombre d'étages des bâtiments.

Rappel de la décision prise lors de la réunion GT Standard du 27/01/2023

Pas d'accord trouvé entre les participants sur l'intérêt d'insérer la population dans le Standard de données Paysages. L'IGN propose de maintenir cette donnée pour la version test du Standard et d'en tirer ensuite les conclusions.

- **Source de la géométrie**

Il faudrait indiquer le référentiel qui a servi à délimiter l'UP.

Ce n'est pas prévu exactement de cette façon mais le modèle comporte une classe sur les limites d'UP avec des attributs pour documenter la précision ou plutôt l'imprécision de la limite.

- **Attribut URL**

L'attribut URL vers l'atlas est-il obligatoire ? Il risque d'être difficile à remplir pour les atlas qui ne sont pas encore en ligne.

Oui cet attribut est obligatoire. Le standard s'appliquera aux atlas à venir et si possible, aux atlas qui ont été faits récemment. Les « vieux » atlas pas encore en ligne ne sont pas concernés.

Typologie nationale

Présentation : Une typologie à 5 valeurs (mer / montagne / agricole / urbanisé / forêt) a été proposée lors de la réunion de Janvier [diapos 5 à 11].

Discussion

- **Manques par rapport à la typologie proposée ?**
 - Comment traiter les îles ? La dominante maritime paraît bien adaptée
 - Il faut tenir compte de l'aquatique terrestre (ex : marais) et de l'aquatique marin

- On a du maritime industrialisé (Marseille – Le Havre – Dunkerque ...) : ça ne concerne que 5-6 UP en France mais ce sont des zones avec de grands bouleversements
- Il faut aller plus finement sur le maritime
- On a des paysages de bocage, de marais

Présentation : De nouveaux scénarios ont été proposés, soit avec 2 attributs (OCS et orographie), soit avec un attribut unique (option simple et option combinée) - [diapos 12 à 26].

Discussion

- **Traitement des combinaisons de valeurs**

Pour traiter le cas des UP mixtes, on est avec des bases de données relationnelles, on pourrait autoriser une relation multiple et permettre à l'UP d'avoir plusieurs valeurs. Le but d'une typologie est d'avoir une classification, pas une description. On ne veut pas décrire un paysage mais juste pouvoir lui donner un code couleur dans une carte nationale.

Pour le GT Friches, on a eu ce même problème ; on a utilisé la solution d'un attribut à multiplicité unique mais avec un séparateur entre les différentes valeurs. L'usage des séparateurs est gênant pour avoir une vision nationale ; il y a toujours des problèmes concernant l'ordre des valeurs.

- **Besoins**

Il faut rattacher la standardisation à l'expression de besoins. C'est ce qu'on essaie de faire mais le standard sur les données géomatiques du paysage est très innovant et on est condamné à imaginer les usages possibles.

Quel est la valeur ajoutée de cette classification par rapport à des informations qui existent déjà (ex : TOP 25) ? Les données existantes permettront effectivement d'avoir des informations sur le relief ou l'occupation du sol des unités paysagères mais pour cela, l'utilisateur doit faire l'effort de mobiliser ces données, de les combiner avec les UP, de conduire quelques analyses. La typologie nationale a vocation à fournir une information synthétique immédiatement disponible.

Cette typologie semble être destinée à faire des cartographies nationales. On pourrait partir de là pour voir ce qui a été fait. Il y avait eu une expérimentation pour une carte nationale des UP en 2005 (Ladyss) ; la carte contenait les UP avec leur nom et un identifiant assez complet indiquant la région, le département, ... mais il n'y avait pas de typologie nationale.

Le standard du paysage vise à percoler avec l'aménagement du territoire. La typologie nationale peut contribuer à rendre les données paysages opérationnelles, mais à un niveau très macro. Cette typologie peut servir par exemple à comparer les dynamiques agissant sur des UP plus ou moins similaires, à élaborer des politiques nationales du paysage.

Point de vigilance : Se concentrer sur les besoins initiaux à la création de ce standard

- **Niveau de détail de la typologie**

Il faudrait faire des essais de correspondance sur des cas concrets. Cet exercice a été plus ou moins fait avec la classification à 5 valeurs :

- la plupart des UP des Alpes de Haute-Provence seraient à dominante rurale, sauf 2 ou 3 à dominante montagnarde (ou forêt)
- les UP de la Manche seraient soit à dominante maritime, soit à dominante rurale et Cherbourg est à la fois maritime et urbanisé.

On arrive à quelque chose de très simpliste. C'est trop réducteur, on dirait une carte de livre d'école primaire. Il y aurait quand même un risque dans l'utilisation par des "non-spécialistes" du paysage dans d'autres cadres de cette typologie simplifiée. Une mise en garde s'impose.

Il ne faut pas trop simplifier, au risque de perdre du sens sur le paysage qui est quelque chose de complexe à la base. Peut-être ne pas trop se limiter pour ne pas être réducteur sur le paysage même pour une carte au niveau régional. Tenir compte des grands éléments (grande vallée, bocage, etc.) qui sont structurants en France

La dominante forestière est trop vague : il y a d'énormes différences entre les Landes et les forêts de pin des Causses. Certes, mais ces UP de forêt sont quand même plus similaires entre elles qu'avec les UP urbanisées de la région parisienne. A l'ONF, on est impatient de croiser le géostandard avec les typologies forestières ! Sous le SIG, il faut qualifier le paysage, le territoire et pas seulement la forêt. Il y a un thesaurus ONF avec les régions naturelles forestières.

Utiliser 2 attributs (un pour l'OCS, un pour l'orographie) peut aider à mieux discriminer les paysages. Il faut se référer à des standards géographiques nationaux qui doivent exister.

Une autre solution serait d'utiliser la typologie à 10 catégories de l'ANCT utilisées pour l'Observatoire des Territoires.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/visiotheque/2014-environnement-typologie-en-fonction-des-paysages>



Utiliser des classifications qui existent déjà est un bon principe de standardisation. Les animatrices du GT ont prévu une réunion avec l'ANCT : ce sera une bonne opportunité de poser des questions sur cette classification (contexte, retours d'expérience).

Conclusions et décisions

Faire une nouvelle proposition à partir de la typologie de l'ANCT.

La bonne solution consisterait peut-être à utiliser 2 attributs, un avec la classification simple à 5 valeurs, l'autre avec la typologie à 10 valeurs.

- **Comment décider de la dominante ?**

Quel seuil faut-il prendre pour décider de la dominante ? plus de 50 % ? plus de 30% ? Quid de plusieurs dominantes à même proportion sur une UP ? L'idée n'est pas d'appliquer une logique comptable, mais de caractériser, à dire d'expert, ce qui domine le paysage. Il faut garder une logique de sensibilité.

Si on veut connaître exactement la répartition de l'occupation du sol sur une UP, il faut combiner les données paysagères avec les données de référence (OCS GE).

- **Définition des valeurs**

Que signifie la « dominante montagnarde » ? En Normandie, on considère qu'on a des montagnes (Suisse normande, Alpes Mancelles). Il y a aussi les Monts de Flandres qui culminent à seulement 170 m mais qui donnent la perception dominante.

Pour la typologie nationale, il faut rester sur une compréhension nationale de la montagne. A priori, les UP à dominante montagnarde concernent les grands massifs : Alpes, Pyrénées, Jura, ...

Pour traiter cette question des reliefs marqués, il est possible d'utiliser la typologie locale ou la typologie de l'ANCT qui est plus travaillée, plus représentative.

- **Classification et taille des entités paysagères**

Le nombre et la taille des UP peuvent être très variables. Les UP ne sont pas toujours homogènes. Comment trouver des dominantes ? Les UP ne sont pas toujours saisies selon la même logique d'un département à l'autre. La comparaison entre des UP de dimensions très variables entre départements ne facilitera pas cette "analyse" nationale. La méthodologie n'est pas forcément homogène, du fait souvent du prestataire à l'œuvre.

Le principe est d'extraire la caractéristique essentielle pour documenter la dominante de la typologie nationale. L'exercice a montré que des UP de taille plus petite sont plus homogènes et qu'il est donc plus facile de trouver une dominante claire.

Faut-il utiliser une typologie nationale sur les ensembles paysagers ?

- Cela risque d'être difficile car ces ensembles sont de taille importante et donc moins homogènes que les UP
- C'est à cette échelle nationale que la collecte fait sens. Si ce n'est pas réalisé au niveau national, quel est le sens ?
- Ce que l'on a vu, c'est une typologie simplifiée pour avoir une vision régionale. Si on regarde la carte nationale de l'ANCT, ce sont des grands ensembles pour avoir une vision nationale plutôt que de classer l'UP elle-même.
- Conclusion de l'atelier sur la méthode : l'ensemble paysager (EP) est à échelle régionale et peut traverser la limite départementale. La caractérisation de l'UP doit être plus précise que celle de l'ensemble paysager.
- Utiliser une typologie nationale qui puisse s'appliquer aux UP, aux ensembles paysagers et aux sous-unités.

Rappels de la conclusion de l'atelier sur la méthode (15/03/2023) : l'ensemble paysager est à échelle régionale et peut traverser la limite départementale. La caractérisation de l'UP doit être plus précise que celle de l'ensemble paysager.

Thésaurus et mots-clés

Présentation : Le dictionnaire du paysage de Michel Godron et Hubert Joly est le seul candidat répondant aux besoins du standard des données paysage. Il a un contenu globalement adéquat mais présente quelques inconvénients (problèmes d'accès, usage peu convivial, définitions sujettes à caution. [diapos 27 à 34]

Discussion

- **Définition et rôle d'un thésaurus**

Il faut distinguer le thésaurus du glossaire. Le dictionnaire fournit des définitions alors que le thésaurus fournit des mots clefs hiérarchisés (comme une poupée russe). Le thésaurus doit être mobilisable dans tous les cas même hors atlas.

- **Adéquation du thésaurus proposé**

Il est composé de combien de mots clés ? Je n'ai pas le nombre exact, j'ai compté environ 80 termes à la lettre B.

On peut s'inspirer des thésaurus réalisés dans le cadre des inventaires patrimoniaux .Ils sont très détaillés et complets. Il en existe un sur les jardins mais qui est en format papier et payant.

<https://www.editions-du-patrimoine.fr/Librairie/Vocabulaires/Jardin-Vocabulaire-typologique-et-technique>

Ne faut-il pas que nous nous dotions au sein du MTECT de notre propre thésaurus (avec une limitation des termes)? Les atlas sont actuellement sous-utilisés (conclusion de l'enquête) : comment on synthétise et on accède à cette matière littéraire et les mots clefs permettent cette synthèse. C'est aussi valoriser la documentation.

Présentation : Les mots-clés sont-ils destinés essentiellement à la consultation ou à la recherche. L'animatrice propose de privilégier le rôle de consultation, d'autoriser quelques expressions (et pas seulement des mots) et demande si un thésaurus est vraiment nécessaire [diapos 35 à 45]

Discussion

- **Faut-il des mots-clés (dans le standard) ?**

Pour chaque UP, on a déjà un titre structurant avec le libellé de l'unité qui intègre des mots clefs. Mettre des mots-clés risque d'être compliqué. Il vaut mieux une description libre.

D'après les études faites pour le diagnostic, une majorité d'UP comportent effectivement un mot-clé donnant la caractéristique principale de l'UP mais ce n'est pas toujours le cas. Il faut distinguer ce qui est dans l'atlas et ce qui est dans les données géomatiques : on met des attributs synthétiques pour éviter aux utilisateurs d'avoir constamment à exploiter le lien avec l'atlas. Le standard prévoit pour l'UP, un libellé, une typologie nationale, des mots clefs et un court texte descriptif pour donner l'ambiance de l'UP

Dans l'atlas, le bloc-diagramme est plus utile que les mots-clés. Il faut amener les autres acteurs vers ces outils.

Décision : pas de changement par rapport au modèle de données provisoire acté lors de la réunion du GT Standard de fin janvier ; les attributs mots-clés sont conservés pour les données géomatiques.

- **Faut-il des mots-clés harmonisés ?**

Lors du dernier GT Standard, les mots clefs de chaque UP ont été évoqués pour le référencement du site Internet pour trouver la page d'unité d'un atlas ou pour établir des requêtes.

La présentation conseille de ne pas surestimer ce besoin de requêtes communes et propose de privilégier le rôle de consultation.

GéoBretagne a un thésaurus (<https://bretagne-environnement.fr/indicateurs-referentiel-paysage-bretagne>) à 3 classes et 180 items ; ce thésaurus est très pratique : il permet la recherche d'éléments paysagers et l'export automatisé de statistiques, il a une trentaine d'utilisateurs.

En Occitanie aussi, on a un thésaurus simplifié pour les observatoires. Les haies et les lacs, ces éléments ou motifs d'occupation du sol se retrouvent en croisant avec d'autres données. La plus-value de l'atlas c'est la connaissance du paysage et l'analyse de tous ces éléments. Un thésaurus est utile pour un observatoire, il permet de comparer mais c'est plus compliqué pour un atlas, on n'arrivera pas à gérer tout ça pour les UP.

Un thésaurus peut servir à faire des recherches au niveau régional mais au niveau national, les mots-clés seront surtout utilisés en consultation. L'agence CAUDEX a fait un exercice similaire sur le Jura : mettre une dizaine d'UP sous forme de données SIG. Les mots-clés fonctionnent assez bien dans un rôle de consultation rapide. Des termes de patois ont été utilisés ainsi que quelques expressions. C'est vrai qu'il vaut mieux « village perché » que « village » qui est peu descriptif.

Les mots-clés donnent les ingrédients les plus caractéristiques de l'UP : leur harmonisation au niveau nationale est peu utile.

Conclusions et décisions

Il n'y a pas d'accord sur les besoins et usages à satisfaire par les attributs sur les mots-clés : faut-il privilégier un rôle de consultation rapide ou un rôle de requêtes communes ?

Les mots-clés fonctionnent plutôt bien dans un rôle de consultation rapide des UP. Pour cet usage, il faudrait autoriser quelques expressions.

La question du besoin et de la possibilité de l'harmonisation des mots-clés pour le niveau national reste ouverte et sera discutée lors du prochain GT Standard. Le besoin d'un thésaurus paysage du MTECT a été évoqué.

- **De quels mots-clefs parle-t-on ?**

La discussion fait apparaître une certaine confusion entre différentes catégories de mots-clés :

- Les mots-clés donnant les principales caractéristiques de chaque UP. Cette question est du ressort du GT Standard
- Les mots-clés liés à la méthodologie des atlas paysage (ex ; unité paysagère, ensemble paysager). Cette question est du ressort du GT Méthode – COTECH avec le vocabulaire du paysage

- Les mots-clés qui sont utilisés dans les métadonnées pour documenter le contenu d'une base de données et faciliter sa découverte

- **Mots-clés et texte descriptif**

Comment préparer les mots clefs de chaque UP? Comment articuler le texte descriptif avec ces mots clefs ? La méthode atlas de paysages devrait idéalement prévoir comment ces attributs des données géomatiques sont préparés lors de la rédaction de l'atlas, par exemple, s'ils doivent figurer dans la fiche synthétique de l'UP.

- **Questions diverses**

Faut-il ajouter dans les données géomatiques du paysage la référence à d'autres travaux ? Peut-être ajouter dans champs descriptifs des UP une référence à d'autres travaux du paysage, par exemple les UP forestières. Le GRGM a aussi fait un travail sur le paysage géologique et insérer le volet sensible de la description

Le champ descriptif le plus utile est la géométrie qui va permettre de combiner la donnée paysage avec une grande variété d'autres données. La donnée géomatique ouvre la possibilité d'utiliser d'autres données et de faire d'autres analyses. Il faut éviter dans le standard la création de données déjà existantes ou de complexifier le standard en lui incorporant ces données. Il faut repartir des besoins pour ne pas s'éloigner du sujet à la création de ce standard paysages (cf. Contexte de création et mandat initial)